



BAC PROFESSIONNEL

AMENAGEMENTS PAYSAGERS

PRÉSENTATION :

● **PRÉREQUIS**

- √ Entrée en Première Professionnelle après une Seconde NJPF ou être titulaire d'un CAP ou d'un CAPa JP
- √ Entretien individuel de positionnement
- √ Parcours adapté possible en fonction du positionnement
- √ Être motivé par une formation associant enseignement général et professionnel et pratique sur le terrain

● **OBJECTIFS**

- √ Créer et entretenir des espaces paysagers et des jardins
- √ Reconnaître les végétaux, les planter et les entretenir
- √ Utiliser les machines du paysagiste en sécurité
- √ Réaliser des ouvrages de maçonnerie paysagère
- √ Apprendre à travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- √ Pédagogie de l'alternance
- √ Accompagnement personnalisé
- √ Cours, visites, conférences, travaux pratiques, travaux de groupe et personnels, recherches et enquêtes, actions professionnelles collectives.

● **COMPÉTENCES À DÉVELOPPER**

- √ Principalement axés sur l'insertion professionnelle, le jeune peut y développer le savoir-faire et le savoir-être sous la responsabilité du maître d'apprentissage.
- √ Organisation d'un chantier d'aménagements paysagers,
- √ Mettre en place et entretenir des conceptions végétales,
- √ Mise en place d'infrastructure,
- √ Apprendre à travailler dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

LA FORMATION :

• MODULES DE FORMATION

Modules d'enseignement généraux :

- √ MG1 : Langue française
- √ MG2 : Langue et culture étrangère
- √ MG3 : Motricité, santé et socialisation
- √ MG4 : Culture scientifique et technologique

Modules d'enseignement professionnel :

- √ MP1 : Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers.
- √ MP2 : Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagements paysagers
- √ MP3 : Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers
- √ MP4 : Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers
- √ MP5 : Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers
- √ MAP : Module d'adaptation professionnelle

• POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Ouvrier qualifié, chef d'équipe en entreprise paysagistes.
- Responsable jardinier en collectivités
- Responsable jardinier de parc et châteaux privés
- Conseillers en vendeur en jardinerie
- Poursuites d'études : BTSA Aménagement paysagers
- Technicien spécialisé après formation complémentaire en élagage, piscine, construction paysagère...

• MODALITES PEDAGOGIQUES

- Pédagogie de l'alternance
- Accompagnement personnalisé
- Cours, visites, conférences, travaux pratiques, travaux de groupe et personnels, recherches et enquêtes, actions professionnelles collectives.

• MODALITES D'EVALUATION

50% de contrôle continu en cours de formations autoévaluations, évaluation par maître d'apprentissage, évaluations formatives 50% en épreuves terminales

Formation en 2 ans
2100 heures en entreprise
1190 heures en CFA